

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 13 juillet – 10h

La Ferté-Bernard – rue du 4 Septembre

Le chantier du pont de La Ferté-Bernard s'achève !

Le Département de la Sarthe a réalisé d'importants travaux de remise en peinture de la structure métallique, de démolition et de reconstruction du tablier du pont sur la rivière "la Mème" supportant la rue du 4 Septembre à La Ferté-Bernard. Ces travaux s'achèvent actuellement.

Ce pont métallique à poutres a été construit en 1899.

D'une longueur de 31 m, il est constitué de 5 travées, reposant sur 4 piles en rivière. Malgré plusieurs interventions de remise en peinture, un phénomène d'oxydation récurrent apparaissait sur les poutres et entretoises sur l'ensemble de la structure métallique, révélation de l'absence d'étanchéité en partie supérieure, remettant ainsi en cause sa pérennité. La structure métallique du pont avait alors été inspectée et modélisée. Il avait été conclu qu'elle pouvait être conservée après renforcement.



Démolition et reconstruction de l'ouvrage

La démolition des voûtains en briques, supportant la chaussée et les trottoirs, a révélé leur état très dégradé par l'humidité et une corrosion plus importante que prévue pour les parties encastrées dans les maçonneries des voûtains. Le sablage de la charpente métallique qui a ensuite été réalisé a accentué ces zones abimées. Il a donc été nécessaire de remplacer plus d'éléments structurels de la charpente métallique. Un confinement général de la structure a été installé du fait de la présence de plomb dans la peinture existante.

Après les travaux de remise en peinture, il a été nécessaire **d'adapter le profil en long de l'ouvrage pour tenir compte des entrées des propriétés riveraines à l'ouvrage**. Des adaptations des coffrages ont ainsi été réalisées pour abaisser le niveau de coffrage en-dessous des entretoises.

Le tablier a alors été reconstitué par coulage d'une dalle en béton armé sur un coffrage collaborant avant la mise en œuvre de l'enrobé pour la chaussée et d'un revêtement étanche type résine pour les trottoirs. **Des garde-corps architecturés peints (RAL 7022 - Gris terre d'ombre) avec intégration des poteaux fonte existants sur ouvrage ont été posés, comme sur les ouvrages de l'Avenue de la République, réparés en 2017.**

Le dernier pont appartenant au Département

Après la mise en service de la déviation ouest entre la route de Mamers (RD 2) et la route de Bonnétable (RD 7) en 2002, puis jusqu'à la route de Saint-Martin des Monts (RD 97) en 2006, les routes départementales RD 2 et RD 7 en agglomération et jusqu'à la déviation ont été classées dans la voirie communale. **Seuls les ponts de l'avenue de la République, de la rue du 4 septembre et de la rue Denfert Rochereau étaient restés propriété du Département.** Ils ont été transférés à la ville au fur et à mesure de leur rénovation. **Il s'agissait du dernier pont départemental à remettre en état avant transfert.**

Financement

Les entreprises COLAS France Etablissement Génie Civil Grand Ouest, pour la partie démolition et reconstruction, et LASSARAT, pour la partie sablage et remise en peinture, ont réalisé les travaux d'un montant de **430 000 €**, financés par le Département.

